

Sainte Marie, le 10 mai 2021

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 7 mai 2021

.....

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie s'est réuni le 7 mai 2021 à 20 heures 30 en visioconférence sur zoom, sous la présidence de Gérard GROSCLAUDE, Maire de la commune.

Etaient présents : GROSCLAUDE Gérard - EMONIN Claire - GROSCLAUDE Denis — VALLAT Stéphanie - BIRINGER Frédéric - BARAILLER Monique – BARBET Hervé - BOURGEOIS Alain – GUERITTOT Geneviève - HERMANT Eric - MAITRE Martine - PETETIN Nathalie - VALLAT Guillaume - VALTON Julien.

M. Denis GROSCLAUDE a été nommé secrétaire.

Compte rendu du 9 avril 2021 approuvé à l'unanimité.

.....
DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Lors du conseil municipal du 9 avril 2021, le Maire a informé les membres du conseil municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner avait été reçue le 1^{er} avril 2021 mentionnant le prix du bien sis à Sainte-Marie 7 rue de Lougres.

Le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité, d'exercer son droit de préemption urbain sur le bien désigné dans la DIA et demande qu'une estimation soit effectuée par le Pôle d'Évaluation Domaniale pour valider le prix de la DIA.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Pôle d'Évaluation Domaniale a été consulté mais que pour un montant inférieur à 180 000 €, l'estimation des biens n'est plus assurée sauf dans des cas très particuliers. Le Maire donne quelques informations complémentaires afin de se positionner sur ce bien. La surface au sol de l'habitation est de 204 m² et le terrain de 140 m², d'après les relevés du cadastre.

Après quelques échanges avec le Pôle d'Évaluation Domaniale, le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de valider la DIA avec un montant d'achat de 65 000 € TTC.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'exercer son droit de préemption urbain sur le bien désigné dans la DIA pour un prix de 65 000 € TTC.

DIVERS

Démission

Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-François DEVAUX a démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal depuis le 16 avril 2021.

Opération village propre

Le Maire informe les membres du conseil municipal que l'opération village propre se déroulera le samedi 15 mai 2021 à 8h30.

Elections

Le Maire donne quelques informations aux membres du conseil municipal sur l'organisation des prochaines élections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45.

Le Maire, Gérard GROSCLAUDE



G. Grosclaude